COEUR'MAG

Magazine de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

N°12 // AUTOMNE 2020

WIFI TERRITORIAL GRATUIT

Grâce au wifi territorial, se connecter facilement et gratuitement devient possible sur le territoire de Cœur Côte Fleurie p.14

ÉDITO

Le samedi 11 juillet dernier, les 41 conseillers communautaires que vous avez élus lors des élections municipales se sont réunis pour mettre en place la nouvelle gouvernance de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Ils m'ont fait l'honneur, à une très large majorité, de me porter, à nouveau, à la présidence de notre Communauté de Communes sur la base d'un projet alliant à la fois innovation, prospective, qualité de vie et préservation d'un environnement attractif exceptionnel. Je tenais tout d'abord à les remercier pour leur confiance.

Depuis toujours, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est une communauté de projets innovants, qui a pour ambition première l'amélioration du service rendu aux habitants et visiteurs de notre territoire. Ce nouveau mandat est l'occasion d'aller encore plus loin dans le développement des projets mais aussi dans l'innovation. Développer, oui ! Mais durablement ! En effet, l'un des axes majeurs de ces six prochaines années est le développement durable. Aujourd'hui, plus que jamais, il est essentiel d'intégrer ce volet dans tous les dossiers que nous portons.

Je vous invite à découvrir l'ensemble des grands projets du mandat dans le dossier spécial de ce numéro de votre Cœur'Mag.

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est également une communauté de cohésion territoriale. Nous, élus communautaires, travaillons dans le dialogue permanent et dans le consensus. Tous les sujets sont abordés et travaillés lors des commissions, puis en Bureau des Maires avant d'être votés en Conseil communautaire. Cette concertation est primordiale et je tiens à conserver cette force qui permet d'avancer au service de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et nous restons à votre écoute.

Philippe AUGIER

Président de la Communauté
de Communes Cœur Côte Fleurie.

12 communes :

Bénerville-sur-Mer / Blonville-sur-Mer / Deauville / Saint-Arnoult / Saint-Gatien-des-Bois / Saint-Pierre-Azif
Touques / Tourgéville / Trouville-sur-Mer / Vauville / Villers-sur-Mer / Villerville

SOMMAIRE

04
RETOUR EN IMAGE

06
RENCONTRE

Création et innovation responsable avec Design!r.

Jeune Sapeur-Pompier, un engagement et une passion.

10
GRAND ANGLE

Élections communautaires, découvrez le projet de territoire et la nouvelle assemblée.

14
ENVIRONNEMENT

Cit'ergie, la gestion durable du Parc de loisirs.

Un nouveau guide pour mettre en place son éco-manifestation.

Attention, trop d'erreurs de tri dans vos poubelles.

18
ACTUS

Wifi territorial : restez connecté !

97 caméras de vidéo-protection au service des habitants.

Qualité des eaux de baignade, une saison idéale perturbée par quelques orages.

Votre intercommunalité à l'épreuve de la crise sanitaire.

CŒUR' MAG - JOURNAL SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE
12 rue Robert Fossorier 14800 Deauville – 02 31 88 54 49 - info@coeurcotefleurie.org
www.coeurcotefleurie.org | Facebook | Instagram | LinkedIn

Directeur de la publication : Philippe Augier |
Rédaction : Pauline Devailly, Valentin Dussaux, Lise Lebailly, Clarisse Monnier et les services de la Communauté de Communes / Agnès Guestre.
Photos / illustrations : Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, ville de Deauville, Adobe Stock, Bab XII, Sophie Palmier, Patrice Le Bris | **Maquette :** Studio 911
Mise en page : Valentin Dussaux | **Impression :** Anquetil | **Tirage :** 21 775 exemplaires
Dépôt légal : à parution | N° ISSN : 2417-3029

Inauguration de la 3ème édition de l'exposition Fauteuils en Seine • Tourgéville • 10 juillet 2020

Inauguration de la nouvelle aire de jeux pour enfants et des nouvelles stations fitness • Parc de loisirs à Touques • 7 juillet 2020

Déploiement du dispositif "Ici commence la mer", une opération de sensibilisation à la protection des eaux • En cours d'installation dans les communes volontaires.

Démolition de l'ancien quai de transfert des ordures ménagères et de la maison de gardien • Touques • octobre 2020

Lancement du programme de réhabilitation des réservoirs du Coteau (Deauville) et du réservoir des Forges (Blonville-sur-Mer) • Fin des travaux prévue en avril 2021.

Les travaux du Parc de loisirs avancent malgré le confinement. Les nouveaux gazons seront prochainement prêts pour accueillir les sportifs.

LE DESIGN A SON ÉCOLE À DEAUVILLE AVEC DESIGN!R

Benoît Millet

CRÉATION ET INNOVATION RESPONSABLE

Se former aux différents métiers du design, c'est désormais possible sur la Côte Fleurie avec Design!r, la nouvelle école d'enseignement supérieur dédiée au design et à l'innovation responsable. L'idée de Benoît Millet, son fondateur, est de former les étudiants à la création pour développer les produits innovants du 21ème siècle.

Design!r vient d'ouvrir ses portes pour sa première rentrée, dans les anciens locaux de Deauville Tourisme. Elle propose aux étudiants qui souhaitent se lancer dans les métiers de la création une approche singulière qui vise à inventer un nouvel art de vivre par la conception de nouveaux services, produits ou systèmes durables.

Le cursus est découpé en 3 étapes : une année consacrée aux fondamentaux du design et de l'innovation responsable, deux années d'approfondissement (cycle bachelor) et deux autres années conduisant à un Master. Des professionnels reconnus dispensent les cours en design et sciences humaines. Au programme : l'exploration des domaines du design comme le produit, le graphisme, l'espace, l'interactivité ou le service et de nombreuses autres matières : illustration, outils numériques, sociologie, anthropologie, éco-innovation, connaissance des matériaux... Des stages et projets d'entreprise viennent compléter les études.

"Former des managers de l'innovation durable et responsable"

Designer diplômé de l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI) de Paris, Benoît Millet a dirigé le Design Lab Nouvelles Pratiques Alimentaires à l'école de design Nantes-Atlantique et enseigné dans différentes écoles d'ingénieurs, de management ou de sciences politiques. À Deauville, il veut créer une école à taille humaine, locale et ouverte sur le monde, centrée sur l'étudiant et sa construction personnelle, avec une pédagogie basée sur le projet. *"Le design s'apprend par le "faire" en expérimentant les techniques, les matériaux et les démarches. C'est une discipline qui concilie une vision du monde souhaitable et désirable mais compatible avec les exigences économiques et technologiques, de la conception d'objets usuels jusqu'à l'urbanisme"*, précise Benoît Millet.

PLUS D'INFOS :
Design!r, 25 avenue de la République, Deauville.
www.designir.fr
contact@designir.fr
07 68 68 94 87

JEUNE SAPEUR-POMPIER, UN ENGAGEMENT UNE PASSION

Tous les ans, une quinzaine d'adolescents, entre 12 et 18 ans, suivent la formation de Jeunes Sapeurs-Pompiers à la caserne de Touques. Ils y apprennent les gestes qui sauvent, l'utilisation du matériel de secours, les techniques opérationnelles et pratiquent régulièrement le sport.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) sont un vivier exceptionnel pour les centres de secours qui cherchent à compléter leurs effectifs pour répondre aux besoins de la population. Ils dépendent des associations de pompiers de chaque caserne. Les animateurs de ces associations gèrent l'encadrement pendant le cursus. La formation s'effectue en 4 années avec des modules à valider pour se hisser au niveau suivant. À l'issue de la dernière année, les jeunes passent le Brevet National des JSP. Ils deviennent alors pompiers volontaires. Ils sont ensuite accompagnés en tant qu'équipiers en présence d'un tuteur et à partir de 17 ans, ils peuvent réellement intégrer les effectifs en journée. À 18 ans, ils interviennent de jour comme de nuit.

Des valeurs et un esprit d'équipe

Pendant la période scolaire, les jeunes se retrouvent au centre de secours tous les samedis avec 2 heures d'activité physique adaptée le matin et des cours théoriques et pratiques l'après-midi. *"Ils y découvrent l'esprit d'équipe, les valeurs républicaines et la citoyenneté. Ils assistent également avec les plus anciens aux cérémonies commémoratives comme le 11 novembre ou le 8 mai et participent aux épreuves sportives organisées par les centres de secours"*, explique le Capitaine Pierre Martin, Commandant de la Compagnie de Touques et chef du centre de secours de Touques. La formation comprend aussi des cours de secourisme, la découverte du matériel utilisé lors des interventions, les manœuvres de base comme la manipulation des échelles et des lances.

Entré lui aussi chez les JSP avant de devenir pompier professionnel, le Capitaine Martin ajoute : *"J'ai tout de suite trouvé ça formidable de pouvoir partager ma passion. Il y avait de la débrouillardise et de l'entraide entre tous les participants. D'ailleurs aujourd'hui encore, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et leurs parents sont unanimes à dire que c'est une excellente école de la vie".*

PLUS D'INFOS :
touques.chefcentre@sdis14.fr
ou touques.jsp@sdis14.fr
villersm.chefcentre@sdis14.fr

La Compagnie de Touques est composée de 8 centres de secours. Deux d'entre eux défendent la Communauté de Communes :

CENTRE DE SECOURS DE TOUQUES

2 872 interventions en 2019

22 sapeurs-pompiers professionnels, 40 sapeurs-pompiers volontaires en 1ère affectation et une dizaine en renforts.

CENTRE DE SECOURS DE VILLERS-SUR-MER

586 interventions en 2019

30 sapeurs-pompiers volontaires.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE

Nouveau mandat. Nouveau Conseil communautaire. Nouveaux projets.
Depuis leur élection, vos élus communautaires sont à pied d'œuvre pour construire l'avenir de notre territoire.
Qui sont-ils ? Quels sont les grands projets structurants pour le mandat ?
Entre innovation, qualité de service et développement durable, nous vous disons tout dans ce dossier spécial.

Président

Philippe AUGIER
Maire de Deauville

1e Vice-Président

Michel MARESCOT
Maire de Villerville

2e Vice-Présidente

Colette NOUVEL-ROUSSELOT
Maire de Touques

3e Vice-Présidente

Sylvie DE GAETANO
Maire de Trouville-sur-Mer

4e Vice-Président

François PEDRONO
Maire de Saint-Arnoult

5e Vice-Président

Thierry GRANTURCO
Maire de Villers-sur-Mer

6e Vice-Président

Michel CHEVALLIER
Maire de Tourgéville

7e Vice-Président

Jacques MARIE
Maire de Bénerville-sur-Mer

8e Vice-Président

Yves LEMONNIER
Maire de Blonville-sur-Mer

9e Vice-Président

Philippe LANGLOIS
Maire de Saint-Gatien-des-Bois

10e Vice-Présidente

Régine CURZYDLO
Maire de Vauville

11e Vice-Présidente

Françoise LEFRANC
Maire de Saint-Pierre-Azif

DEAUVILLE

Véronique BOURNE
Adjointe au Maire

Guillaume CAPARD
Adjoint au Maire

Christèle CERISIER-PHILIPPE
Adjointe au Maire

Jean-Guillaume d'ORNANO
Conseiller Municipal

Florence GALERANT
Conseillère Municipale

VILLERS-SUR-MER

Chhun-Na LENGLART
Adjointe au Maire

Caroline RACLOT-MARAIS
Conseillère Municipale

Louis RONSSIN
Conseiller Municipal

Catherine VINCENT
Conseillère Municipale

BÉNERVILLE-SUR-MER

Georges BÉRANGER
Adjoint au Maire

BLONVILLE-SUR-MER

Claude BENOIST
Conseiller Municipal

Sylvie RACHET
Adjointe au Maire

TOURGÉVILLE

Hervé VAN COLEN
Adjoint au Maire

SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Ihsane ROUX
Conseillère Municipale

Brigitte YVES-DIT-PETIT-FRÈRE
Conseillère Municipale

SAINT-ARNOULT

Marie-France NUDD-MITCHELL
Adjointe au Maire

TOUQUES

Jean-Claude GAUDÉ
Adjoint au Maire

Fabienne LOUIS
Adjointe au Maire

David MULLER
Adjoint au Maire

Patricia NOGUET
Adjointe au Maire

Patrice ROBERT
Adjoint au Maire

Dominique VAUTIER
Conseiller Municipal

SAINT-PIERRE-AZIF

Denis LARSONNEUR
Adjoint au Maire

VAUVILLE

Alain HOUSSAYE
Adjoint au Maire

TROUVILLE-SUR-MER

Rebecca BABILOTTE
Adjointe au Maire

Patrice BRIÈRE
Adjoint au Maire

Stéphanie FRESNAIS
Conseillère Municipale

Delphine PANDO
Adjointe au Maire

Didier QUENOUILLE
Adjoint au Maire

David REVERT
Adjoint au Maire

Michel THOMASSON
Conseiller Municipal

VILLERVILLE

Didier PAPELOUX
Adjoint au Maire

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

Lors de son élection à la présidence de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie début juillet, Philippe Augier a présenté sa vision pour l'avenir du territoire et rappelé quelques points importants concernant le fonctionnement intercommunal.

Il a tout d'abord insisté sur sa fierté de travailler avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, un territoire qui est avant tout pour lui une collectivité de projets innovants, à l'écoute des besoins des habitants et de l'évolution de la société.

"Notre projet permettra d'améliorer encore tous nos services grâce à la cohésion territoriale dont nous bénéficions. En effet, depuis sa création en 1974 par Michel d'Ornano, notre intercommunalité a toujours fonctionné avec de véritables échanges pour trouver des consensus sur la plupart des sujets. Le bureau des maires qui intervient après le travail des commissions a toujours fonctionné dans la même optique : trouver les meilleures solutions pour nos concitoyens", a précisé le président. *"Développer notre économie, oui, mais durablement ! Notre projet de mandature 2020-2026 va renforcer nos précédents objectifs et mettre en avant plusieurs grands axes pour l'avenir. Parmi eux, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) sera l'élément le plus structurant de la mandature. Il vise à asseoir à la fois notre développement économique et le développement durable. Pour renforcer nos actions, nous venons de créer une nouvelle commission pour la transition énergétique qui s'occupera, entre autres, de sujets comme la mobilité, la création d'un éco-parc et la coordination du plan global de développement. Car nous devons poursuivre nos actions tout en maîtrisant les coûts"*, a conclu Philippe Augier.

CINQ GRANDS AXES POUR LE MANDAT 2020-2026

1 ENVIRONNEMENT

Avec le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) nous travaillons sur la compétence mobilité/transport avec l'élaboration d'un "schéma directeur cyclable" dont le but est le développement des boucles cyclables dans l'arrière pays. Ces dernières seront connectées à la "VéloMaritime" et à la "Seine à Vélo" pour découvrir la gastronomie et les paysages du Pays d'Auge.

2 SANTÉ

Projet de territoire santé avec la création d'un pôle de santé en coordination avec les communes et en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

3

SPORT

La mise en valeur des grands équipements sportifs en préparation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 et des JO Paris-2024.

4

JEUNESSE

Projet de territoire jeunesse avec des actions concernant les Relais d'Assistantes Maternelles, la création d'un campus (sur l'ancien quai de transfert à Touques) comprenant entre autres une école de la seconde chance concernant les métiers de l'informatique.

5

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA TOUQUES

- Création d'une piste cyclable sur la commune de Trouville-sur-Mer partant du boulevard Kennedy puis prolongée jusqu'à la MJC.
- Côté Deauville, la mise en place sur le quai et sur le boulevard Eugène Boudin d'une voie Cycles / Piétons.
- La promenade des Touquais sur la commune de Touques fait partie des réalisations déjà en place entrant dans ce plan d'aménagement.
- Réflexion en cours sur la prise en compte du risque d'inondation dans le projet d'urbanisme le long de la Touques.
- La création d'un éco'parc au sud du Pôle International du Cheval sur la commune de Saint-Arnoult).
- Lancement de l'étude "Trame verte bleue noire" : une mesure du grenelle de l'environnement qui vise à enrayer le déclin de la biodiversité.

L'interco en 3 questions

Qu'est-ce qu'une Communauté de Communes ?

Une Communauté de Communes est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui regroupe plusieurs communes sur un territoire. Elle a pour objectif de mutualiser les compétences et d'associer les communes membres en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie regroupe 12 communes. Le territoire passe de 20 000 à 120 000 habitants en haute saison.

Dans quels domaines la Communauté de Communes se distingue-t-elle ?

La collectivité s'est particulièrement distinguée dans la mise en place d'un Plan Climat Air Énergie Territorial et de la démarche Cit'ergie qui structure, au sein de la collectivité, cette politique PCAET. Ce programme vise à : améliorer l'efficacité énergétique du territoire, valoriser les potentiels d'énergie de récupération, développer les énergies renouvelables, maîtriser la demande en énergie et lutter contre la précarité énergétique, réduire les émissions de polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre, développer le potentiel de séquestration du CO_2, adapter le territoire au changement climatique.réduire les émissions de polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre, développer le potentiel de séquestration du CO_2, adapter le territoire au changement climatique.

Quelles sont ses compétences obligatoires ?

L'intercommunalité œuvre quotidiennement dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire.
- Développement économique.
- Promotion du tourisme (dont la gestion est déléguée à la Société Publique Locale, InDeauville).
- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil de grand passage estival des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI).
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Production et distribution de l'eau potable - Assainissement.
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Prévention de la délinquance.

CIT'ERGIE : LA GESTION DURABLE DU PARC DE LOISIRS

L'entretien quotidien assuré par les agents du Parc de loisirs et les équipements éco-responsables du site illustrent l'implication de la Communauté de Communes en matière de développement durable.

Afin d'assurer une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé, le Parc de loisirs est engagé dans la Charte d'entretien des espaces publics. L'objectif de cette démarche volontaire est d'évoluer vers des techniques d'entretien autres que phytosanitaires. Les agents ont donc recours à plusieurs techniques écologiques, notamment sur les équipements phares du parc : les terrains de football.

Différentes pratiques sont associées :

- Le désherbage du terrain d'honneur est réalisé manuellement depuis 2016 ;
- La hauteur des tontes a été augmentée, permettant la diminution de la fréquence des tontes et donc de la production de déchets verts ;
- Une gestion raisonnée de l'arrosage des terrains a été mise en place (un seul arrosage important est réalisé par semaine, plutôt que de multiples "petits" arrosages).

À ces actions, s'ajoutent l'utilisation d'une désherbeuse à eau chaude non polluante pour l'élimination des mauvaises herbes des massifs, et une très faible part de déchets verts transportée en déchèterie. En effet, les déchets verts du parc sont broyés, avant d'être réutilisés en paillage sur l'ensemble des plantations (tout comme les résidus de tonte). Ces pratiques, portées par des agents régulièrement formés, s'inscrivent dans une véritable approche d'amélioration continue.

Économiser l'énergie fait également partie du programme d'amélioration, à travers la pose de panneaux solaires thermiques sur les vestiaires ou encore les récents travaux d'isolation de l'atelier. D'autres projets sont à venir, comme le remplacement de foyers énergivores du parc par des ampoules LED pour 2020, ainsi que l'achat de nouveaux matériels permettant une meilleure flexibilité et programmabilité de l'éclairage.

À NOTER

Ces actions environnementales s'inscrivent dans la démarche Cit'ergie qui valorise la politique climat-air-énergie de la collectivité. La demande de labellisation (Cap Cit'ergie) de la Communauté de Communes est prévue pour février 2021. Le dossier de la collectivité sera étudié par une commission nationale en février 2021 qui validera l'attribution du label Cap Cit'ergie à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

MON ÉCO-MANIFESTATION EN 12 ACTIONS !

Vous souhaitez organiser une manifestation éco-responsable sur le territoire ? La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie s'engage à vos côtés. A ce titre, elle a crée le guide "Mon éco-manifestation en 12 actions" qui vous informe et vous conseille sur les bons gestes à adopter et sur la gestion de vos déchets. L'objectif, faire que votre événement laisse une emprunte écologique la plus faible possible en agissant à chaque étape de la manifestation.

Dans ce guide vous trouverez :

- Une autoévaluation de vos pratiques intégrées, en phase de test, ou celles non-engagées.
- 12 actions sur des thèmes variés pour agir à chaque étape de l'organisation de votre évènement : communication, achats, gestion des déchets, transports…
- Un focus sur les manifestations sportives
- Un accès au formulaire pour renseigner votre demande de kit de gestion des déchets et échanger avec les agents de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Rendez-vous sur coeurcotefleurie.org
rubrique mon guide éco-manifestation

Coup de coeur !

Coup de gueule !

ATTENTION, DES ERREURS DE TRI RÉPÉTÉES ONT ÉTÉ CONSTATÉES DANS DE NOMBREUX QUARTIERS !

Les erreurs de tri engendrent des problèmes sérieux au centre de tri (blocage des machines, incendie, déchets dangereux ou non-recyclables, etc.) et elles ont un coût très important pour la collectivité quand nos camions sont refusés à l'entrée du site.

Pour être acceptés au centre de tri, vos emballages doivent être rassemblés en sac jaune transparent uniquement ou mis en vrac dans le bac jaune.

LES SACS NOIRS SONT STRICTEMENT INTERDITS DANS LES BACS JAUNES

NOS AGENTS DE COLLECTE ASSURENT DESORMAIS LA SURVEILLANCE DES CONTENUS DE VOS POUBELLES. EN CAS DE MANQUEMENTS RÉPÉTÉS, LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT À UNE FORTE AMENDE.

Rendez-vous sur coeurcotefleurie.org
rubrique guide du tri

WIFI TERRITORIAL : RESTEZ CONNECTÉ !

Aujourd'hui, que vous soyez résidents permanents, secondaires ou touristes, vous pouvez vous connecter facilement et gratuitement au wifi sur tout le territoire.

Depuis 2018, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie déploie son réseau wifi à haut débit. Une centaine de bornes sont déjà installées aux abords des mairies, des bureaux d'information touristique, des bâtiments publics et des sites à forte densité touristique comme les plages.

Ce n'est plus à démontrer. Notre territoire est un territoire attractif et accueille chaque année de nombreux touristes. La mise à disposition d'un accès wifi répond à la demande de rester connecté facilement, rapidement et gratuitement, quelle que soit la localisation.

DEUX PORTAILS EXISTENT POUR SE CONNECTER AU RÉSEAU WIFI TERRITORIAL :

- _Trouville-sur-mer (pour la ville de Trouville-sur-Mer)
- _Indeauville (pour les 11 autres communes du territoire)

SACHONS-LE

La commune de Saint-Gatien-des-Bois sera équipée du réseau wifi territorial en 2021.

97 CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION AU SERVICE DES HABITANTS

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie équipe son territoire de caméras de vidéo-protection qui permettent de faciliter le travail de la Gendarmerie, de la Police nationale et de la Police municipale dans leurs enquêtes.

"*En 2008*, explique le responsable du service Technologies de l'Information et de la Communication de la Communauté de Commune, *le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a souhaité porter ce projet à l'échelle intercommunale. Dès 2013, une vingtaine de sites ont été dotés de 43 caméras permettant de repérer les délinquants sur des lignes de fuite, c'est-à-dire les sorties et entrées de chaque commune après un délit*".

Aujourd'hui, ce sont 97 caméras, qui filment 24/24 h de nombreux sites répartis sur les 12 communes du territoire. Chaque commune gère son équipement et les images sont envoyées ensuite sur la plateforme intercommunale.

"*Cela permet de profiter d'une infrastructure sécurisée, fiable et performante.*

Tous les services de maintien de l'ordre avec lesquels nous avons passé une convention peuvent visualiser les images après un délit. Nous avons même des logiciels d'analyse qui permettent de gagner du temps lors d'une recherche bien précise", précise t'il.

"Comme il s'agit de vidéo-protection, les images ne sont lues et analysées qu'en cas de délit et ne servent qu'à la protection des biens et des personnes"

EN CHIFFRES

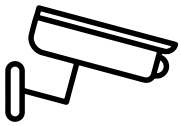

Une soixantaine de caméras installées sur les communes de Touques et Saint-Arnoult vont prochainement rejoindre la plateforme intercommunale.

125 000 heures de vidéos enregistrées chaque mois.

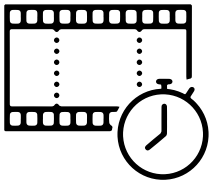

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE

Les confinements successifs confrontent les collectivités territoriales à de nouveaux défis. Elles doivent notamment redoubler d'efforts et d'organisation pour maintenir un service public de qualité.

Au sein de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie, il y a les services dits "essentiels" qu'il faut maintenir physiquement même en période de confinement : la collecte des déchets ménagers, l'accès aux déchèteries, l'accès à la fourrière animale, l'accueil des services. En parallèle, il y a les services dits "supports". Pour les agents pouvant exercer leurs missions à distance, le télétravail est la solution privilégiée.
En présentiel ou en télétravail, tous les agents restent mobilisés et œuvrent quotidiennement pour assurer le bon déroulement des missions de service public mais aussi pour mettre en place de grands projets qui structureront notre territoire dans les années à venir.

Ne jamais rompre le lien.

Les outils de communication sur lesquels s'appuient les collectivités sont aujourd'hui bien connus : téléphonie, informatique et réseaux. Grâce à ces outils, les agents de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ne rompent jamais le lien entre eux, mais également avec les usagers. Messagerie instantanée, partage de documents, vidéo conférences, réseaux sociaux, chatbot Sophie,... Sont autant de moyens déployés pour répondre aux attentes des usagers tout en nous adaptant aux nouveaux modes de consommation de l'information.

Retrouvez toute notre actualité et les dernières informations liées à la crise sanitaire sur coeurcotefleurie.org et sur nos réseaux sociaux.

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Avec un ensoleillement optimal de juin à mi-août, nos plages ont été récompensées par de très bons résultats concernant la qualité des eaux de baignade. Les derniers prélèvements déclenchés, suite à de courtes mais importantes précipitations au mois d'août ont révélés des résultats dits "moyens" entrainant la fermeture temporaire de nos 9 plages. Explication.

La dégradation des eaux de baignade suite à un épisode orageux est monnaie courante. En raison des fortes pluies survenues, les 7 communes littorales de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie ont décidé de suspendre l'autorisation de baignade pour préserver la santé des baigneurs.

Les précipitations sont un des critères de surveillance majeur car le "rinçage" des chaussées par les eaux de pluie provoque le déversement des déjections canines, de polluants liés à la circulation, de mégots et déchets de voierie, etc.

Un risque d'inondations écarté

Depuis plus de 20 ans, la Communauté de Communes Cœur Côte fleurie met en place un programme de travaux ambitieux pour atténuer les risques d'inondations. Trente points noirs ont été identifiés comme étant à fort risque d'inondations, des travaux ont été réalisés pour remédier aux désordres constatés.

Avec un volume de 35 mm de précipitation par m^2 en l'espace d'une heure, les fortes précipitations du mois d'août dernier étaient équivalentes à celles enregistrées en septembre 2007, date des dernières grandes inondations sur la rive droite de la Touques.

L'investissement de plus de 9 millions d'euros sur 20 ans porte désormais ses fruits, en dehors de quelques débordements minimes sur les voiries, les biens et les personnes ont été protégés.

sharing stories
in DEAUVILLE

PALEOSPACE

VILLERS SUR MER

EXPOSITION TEMPORAIRE

DINO SAURES

NOUVELLES DECOUVERTES EN FRANCE

NORMANDIE

02 31 81 77 60

www.paleospace-villers.fr